








Le cadre de sécurité

Poser les règles de fonctionnement du groupe

	Objectifs		Timing
	Assurer la sécurité psychologique des membres du groupes		Variable
	Donner de la valeur au travail collectif		Public
			Tout groupe
			Matériel
			Flipchart et marqueurs

	Déroulé
---	---------

1. Définition :

Le cadre assure la cohérence et la cohésion d'un groupe : il agit comme un contenant. Tel une membrane, il est à la fois stable et vivant. Il fixe les règles du travail collectif tout en pouvant être ajusté, complété ou amendé au fil de la vie du groupe.

Le cadre n'est pas qu'une discipline ou un code de bonne conduite : c'est la condition même pour que l'ouverture, la créativité et la responsabilité puissent émerger dans le groupe.

Le groupe partage la responsabilité du cadre. Tant l'intervenant que le groupe peuvent signaler avec bienveillance si une règle n'est pas respectée.

2. Rôles et fonctions

- Assurer la sécurité psychologique : chacun sait ce qui est attendu et ce qui est permis.
- Donner de la valeur au travail collectif : clarifie la nature du travail et la place de chacun.
- Permettre l'ajustement : le cadre peut évoluer selon les besoins du groupe et du contexte.



3. Manières de poser le cadre

Selon le contexte, l'intention et l'enjeu :

- Imposé et validé : l'intervenant propose un cadre que les participants valident.
- Posé et enrichi : l'intervenant propose un cadre, les participants le complètent ou l'amendent.
- Co-construit : intervenant et participants créent ensemble le cadre.

4. Repères pour un cadre de sécurité en intelligence collective

- Spontanéité : Tout peut se dire ; chacun peut amener dans le groupe ce qui vient.
- Liberté : Chacun est libre d'accepter ou de refuser une expérience, en restant présent dans l'espace de travail.
- Restitution : Ramener dans le groupe ce qui appartient au groupe.
- Discrétion : Ce qui est personnel reste dans le cadre du groupe.
- Ponctualité : Début et fin des temps collectifs clarifiés et respectés.
- Responsabilité : Chacun est responsable de ce qu'il dit et fait ; on accepte d'en traiter les conséquences ensemble.
- Règles numériques : Présence active : pas de téléphone ni d'ordinateur sauf raisons explicites (urgence ou prise de notes). Pas de photos sans accord.

	Points d'attention		Pour aller plus loin
	<p>Afficher le cadre et y revenir régulièrement</p> <p>Partir des enjeux du groupe pour le construire</p> <p>Ne pas l'évacuer pour gagner du temps</p>		<p>Agathe Crespel et Chantal Nève-Hanquet, Faciliter l'intelligence Collective, 2019, Eyrolles, p.49-53</p>